



Stage récupération de points

Par Gajuso

Bonjour,

Je viens vous demandez si mon employeur est tenu de nous payé pendant la journée de stage de récupérations de points perdu pour mon travail.

Ou c'est une journée perdu financièrement pour moi.

Cordialement

Par ESP

Bonjour

ECeci n'est pas prévu car la responsabilité des vos points vous est personnelle, déplacement privé ou professionnel...

En général, on prend sur ses congés.

Par nate9595

Vous pouvez toujours contester la 48SI et croiser les doigts ... mais juridiquement, c'est devenu un peu compromis ...

[url=https://www.vitacite.fr/]https://www.vitacite.fr/[/url]

Par Gajuso

Bonjour,

Je vous remercie de vos reponses je vais voir avec la direction et poser 2 jours encore merci